

énoncés, pour être continuellement sous les yeux du cultivateur ? Aussi M. Barnard pourra crier encore longtemps à l'oreille des cultivateurs qu'il faut égoutter, ameublir, nettoyer, engraisser, on n'en verra guère, moins de fonds des plus fertiles, perdus par une humidité constante, moins de champs improductifs faute de labours et de façons suffisantes, moins de moutarde, de marguerite, de laitron etc. sur les chemins et dans les grains, et guère plus de fumiers, aussi, parcimonieusement recueillis et judicieusement employés. Sans doute que l'établissement d'un journal d'agriculture ne serait pas du coup la victoire sur ces vices capitaux de notre mode de culture, mais ce serait du moins un grand appoint de plus pour parvenir au succès. Le journal, en effet, tient constamment sous les yeux de l'homme des champs le texte des règles qu'il est appelé tous les jours à mettre en pratique, lui relate les succès de ceux qui ont marché avant lui dans la voie, résout les difficultés qui pourraient l'arrêter dans sa mise à l'œuvre et ne contribue pas peu, par l'appas des profits qu'il fait entrevoir et par les exemples qu'il lui cite, à stimuler son zèle pour les améliorations, et à le réveiller de l'apathie qui le retient dans cette routine irrationnelle où il ne trouve qu'insuccès et ruine.

Malgré le grand nombre de publications que nous avons déjà, un bon journal d'agriculture serait donc de rigueur dans les circonstances actuelles pour nos cultivateurs. Espérons que le gouvernement ne tardera pas plus longtemps de répondre à ce besoin.

Il est encore une autre publication qui a sa place toute marquée dans notre presse, et dont le vide s'est particulièrement fait sentir dans ces dernières années. C'est une *Semaine Religieuse*.

Il est probable que si un tel journal eût existé, les malheureuses polémiques qui ont semé le trouble et la division dans notre société depuis quelques années, n'auraient pu avoir lieu. La *Semaine Religieuse*, sous la surveillance immédiate de l'autorité diocésaine, n'aurait certainement pas constitué le public juge de questions tout-à-fait en dehors